

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

Télécopie 02 48 76 50 10

E-mail : mairie.@beffes.fr

Site : www.beffes.fr

Compte rendu de séance

Séance du 26 Novembre 2021

L'an 2021 et le 26 Novembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, CRI sous la présidence de LE CAM Olivier, Maire.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, CHABIN Patricia, METENIER Martine, MM : DEBIENNE Frédéric, GODARD Marc, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, TARDIVON Guy.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BRIDIER Anne-Sophie à M. TARDIVON Guy, M. SMITH Thierry à M. LE CAM Olivier

Absent(s) : Mme FERNANDES Virginie, M. DESPIEGALAERE Thierry

Date de la convocation : 22/11/2021

Date d'affichage : 22/11/2021

A été nommé(e) secrétaire : M. TARDIVON Guy

SOMMAIRE

- Décision modificative budget C.C.A.S. - n° 2021054
- Décision Modificative : Budget communal - n° 2021055
- Subvention supplémentaire au C.C.A.S - n° 2021056
- SDE 18 : Rénovation de l'éclairage public- pour passage en LED traversée du Bourg D45. - n° 2021057
- SDE 18 : Mise en lumière du patrimoine (Eglise) passage en LED (armoire AQ). - n° 2021058
- SDE 18 : Rénovation de l'éclairage public suite à une panne Rue de la Loire (AC 0347). - n° 2021059
- Vente camion MERCEDES au plus offrant suivant offre minimal de 6 000€. - n° 2021060
- Retrait Délibération portant sur l'avancement de grade d'adjoint administratif principal 2ème classe. - n° 2021061

Décision modificative budget C.C.A.S.

réf : 2021054

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote la décision modificative suivante pour le budget annexe C.C.A.S :

Section Fonctionnement :

Dépenses chapitre 65 compte 6568 :	+ 5 000 €
Dépenses chapitre 11 compte 60623 :	+ 12 000 €
Recette chapitre 74 comptes 7474 :	+ 17 000 €

A l'unanimité (pour : 11 - contre : 0 - abstentions : 0)

Décision Modificative : Budget communal.

réf : 2021055

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote la décision modificative suivante :

Section Investissement :

Dépenses chapitre 21 compte 2135 :	- 10 000 €
Recette chapitre 021 :	- 10 000 €

Section Fonctionnement :

Dépenses chapitre 023 :	- 10 000 €
Dépenses chapitre 65 compte 6531 :	+10 000 €

A l'unanimité (pour : 11 - contre : 0 - abstentions : 0)

Subvention supplémentaire au C.C.A.S.

réf : 2021056

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention supplémentaire au C.C.A.S d'un montant de 17 000 € pour couvrir les frais de soutien et de secours à la population.

A l'unanimité (pour : 11 - contre : 0 - abstentions : 0)

SDE 18 : Rénovation de l'éclairage public- pour passage en LED traversée du Bourg D45.

réf : 2021057

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la rénovation de l'éclairage public pour passage en LED traversée du Bourg (D45), et approuve le plan de financement s'élevant à 7 266.72 € HT.

- 3 633.36 € Prise en charge par le SDE 18.
- 3 633.36 € Prise en charge par la collectivité.

A l'unanimité (pour : 11 - contre : 0 - abstentions : 0)

SDE 18 : Mise en lumière du patrimoine (Eglise) passage en LED (armoire AQ).

réf : 2021058

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la mise en lumière de l'église passage en LED (Armoire AQ), et approuve le plan de financement s'élevant à 897.75 € HT.

- 448.88 € prise en charge par le SDE 18.
- 448.88 € prise en charge par la collectivité.

A l'unanimité (pour : 11 - contre : 0 - abstentions : 0)

SDE 18 : Rénovation de l'éclairage public suite à une panne Rue de la Loire (AC 0347).

réf : 2021059

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la rénovation de l'éclairage public suite à une panne Rue de la Loire (AC 0347), et approuve le plan de financement s'élevant à 840.28 € HT.

- 420.14 prise en charge par le SDE 18.
- 420.14 prise en charge par la collectivité.

A l'unanimité (pour : 11 - contre : 0 - abstentions : 0)

Vente camion MERCEDES au plus offrant suivant offre minimal de 6 000€.

réf : 2021060

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de vendre le camion communal de marque MERCEDES au plus offrant avec une offre minimal de 6 000€.

Par organisation suivante :

- Les candidats devront déposer ou envoyer en mairie, leurs offres sous enveloppe scellée jusqu'au 30 Décembre 2021 16H.
- L'ouverture des plis s'effectuera le 06 Janvier 2022 à 18H30.

A l'unanimité (pour : 11 - contre : 0 - abstentions : 0)

Retrait Délibération portant sur l'avancement de grade d'adjoint administratif principal 2ème classe.

réf : 2021061

Vu le message du CDG18 nous informant de l'existence d'une délibération portant sur l'avancement de grade d'adjoint administratif principal 2ème classe datant du 23 septembre 2011, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de retirer la délibération n°2021053 du 24/09/2021.

A l'unanimité (pour : 11 - contre : 0 - abstentions : 0)

Questions diverses :

Subventions Exceptionnelles

Au vu des demandes exceptionnelles de subvention pour la fédération des aveugles et de Mr VAUTIER Gaëtan (subvention sponsoring) , le Conseil Municipal décide de revoir les demandes en Février 2022.

Nettoyage Ecole pour protocole COVID.

Au vu de l'augmentation du COVID, le nettoyage des sanitaires de l'école des Tilleuls s'effectuera une fois le matin et une fois l'après-midi.

Bénévoles maintien du stand Téléthon pour le marché de Noël 2021

Suite au marché de Noël qui se déroule le 28/11/2021, Monsieur le Maire demande aux Elus de bien vouloir tenir un stand au profit du Téléthon 2021.

Changement de déchèterie pour la commune à partir du 1 Janvier 2022.

Le Maire informe qu'à partir du 1er Janvier 2022 les habitants de Beffes devront utiliser la déchèterie de la Charité sur Loire à la place de celle de Torteron et Sancergues. Une information de la CDC et de la Municipalité est à venir pour les habitants.

Séance levée à: 20:00

En mairie, le 02/12/2021

Le Maire

Olivier LE CAM

